

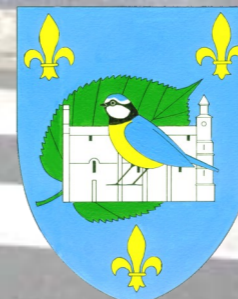
# Le Novélarrien

**OUVERTURE LE 18 JUILLET**

**BOULANGERIE PATISSERIE**

Prochainement ouverture  
**Festival** Boulangerie  
DES PAINS Pâtisserie

*Les Délices  
des  
Novelliers*





## ÉDITORIAL DU MAIRE

P 3

## EN BREF AU CONSEIL...

taxes locales, projets, subventions, voirie, ...

P 4



## BUDGET 2024

P 6



## LA MAIRIE COMMUNIQUE

Le devoir de mémoire, conciliateur de justice  
repas des aînés, tarifs salle des fêtes, recensement, urbanisme et dématérialisation.

P 7



## LA VIE DE NOS ÉCOLES

P 11



## ÉTAT CIVIL

P 13



## VIE ECONOMIQUE

Ouverture de la boulangerie, nouveau service « melba conception », anniversaire supérette API,

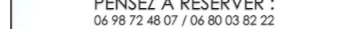
P 14



## INFOS

Les journées du européennes du patrimoine, piscine de Saint savinien tarifs

P 17



## L'ACTU DES ASSOCIATIONS

P 18



Mes chers concitoyens,

Après un printemps très pluvieux, l'heure de l'été a sonné, même si la météo reste encore capricieuse.

Nous nous devons de venir à votre rencontre avec un nouveau numéro de votre bulletin municipal.

Le vote du budget communal marque un acte politique fort au travers duquel se définit la feuille de route annuelle des actions menées par le Conseil Municipal.

Celui-ci prend donc en compte l'ensemble des spécificités de notre commune notamment en matière de voirie compte tenu de la longueur importante des voies à entretenir.

Ce budget permet, au-delà du fonctionnement quotidien, la mise en œuvre de nos projets qui s'inscrivent dans une logique de développement durable pour favoriser les conditions d'une vie locale rurale de qualité.

Nous avons la chance de disposer d'un cadre de vie paisible et agréable où il fait bon vivre. Essayons ensemble de tout mettre en œuvre pour le préserver.

Dans un contexte économique difficile et exigeant, dans une période toujours inflationniste - avec les augmentations permanentes des énergies- où les besoins en termes d'investissements doivent être assurés pour l'avenir de nos enfants, l'équipe municipale a fait le choix d'augmenter cette année, le taux de la taxe foncière (les taux n'avaient pas évolué depuis 2001).

Tout ceci est garanti par une gestion prudente et responsable des ressources financières qui témoigne de notre engagement pour dynamiser notre commune et ne pas devenir un village « dortoir ».

Après l'accueil de l'épicerie Api l'an passé, le salon de coiffure « les ciseaux de Noémie », je suis heureux de vous annoncer l'ouverture de la boulangerie communale le 18 juillet prochain. Je vous demande de faire le meilleur accueil à Cyrille et Christelle, les nouveaux gérants de ce beau commerce.

Les artisans, les commerces sont indispensables au maintien de la vie de notre commune. Aujourd'hui, 59% des communes rurales ne disposent plus d'aucun commerce de proximité.

Ne gâchons pas nos chances, faites travailler la proximité.

Un grand merci à ceux qui font la vie de Les Nouillers, les bénévoles des associations et tous ceux qui contribuent à son dynamisme et son rayonnement.

Enfin, je souhaite la bienvenue à toutes celles et ceux qui ont fait le choix de venir vivre parmi nous.

Votre Maire,  
Stéphane ARDOIN.

## EN BREF AU CONSEIL MUNICIPAL .....

### DES ASSOCIATIONS SOUTENUES: SUBVENTIONS 2024

Conseil Municipal du 13 mars 2024

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de revaloriser les subventions aux associations indiquées dans le tableau ci-dessous :

BENEFICIAIRES	2024
A.C.C.A, LES NOUILLERS	380,00 €
FOYER RURAL LES NOUILLERS	380,00 €
LES AMIS DE LES NOUILLERS	380,00 €
APE ARCHINGEAY LES NOUILLERS	380,00 €
AMICALE DES FETES	380,00 €
ASSOCIATION LE CREUSET	380,00 €
FNACA	70,00 €
AIDER 17 SERVICE A DOMICILE	40,00 €
GEDAR	40,00 €
LIGUE CONTRE LE CANCER	40,00 €
AMICALE DES POMPIERS	125,00 €
FRANCE ADOT 17	40,00 €
BANQUE ALIMENTAIRE MARCHE DE L'ESPOIR	200,00 €
ASSOCIATION CHARENTE-MARITIME UKRAINE	200,00 €
TRAIL DU BOIS CHARMANT	200,00 €
MFR Angérienne St Denis du Pin	30,00 €
MFR Cravans	30,00 €

### FISCALITÉ TAXES LOCALES

Conseil Municipal du 13 MARS 2024

Considérant que le budget primitif 2024 est élaboré dans un contexte d'inflation qui perdure sur l'ensemble des postes de dépenses notamment celui de l'énergie, d'évolution de la masse salariale.....

Considérant que les dotations de l'Etat aux communes n'ont pas été indexées sur l'inflation.

Dans ce contexte contraint, il est proposé une évolution des taux de fiscalité directe.

#### Qu'a décidé le conseil municipal ?

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité (13 pour) décide d'augmenter les taux d'imposition communaux et fixe pour l'année 2024 les taux de référence de la fiscalité directe locale de la manière suivante :

Taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties :  
37.75 %

Taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties :  
36.78%.

### LOCATION BOULANGERIE COMMUNALE

Conseil Municipal 13 mars 2024

La Commune de Les Nouillers accorde la location du local commercial et du fonds de commerce de la boulangerie sis « 62bis, Grande Rue » à Les Nouillers aux nouveaux gérants M. et Mme MAINGARD à titre précaire pour 24 mois avec trois mois de gratuité.

### CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICE ESAT LA VIGRIE

Conseil Municipal 13 mars 2024

La commune a souhaité recourir aux services d'un prestataire pour des missions d'entretien des espaces verts, du cimetière, entretien de la voirie et manutention.

L'ESAT La Vigerie, qui dispose de compétences particulières et de l'expérience en la matière lui permettant d'assurer lesdites missions, en fonction des besoins de la commune.

#### Qu'a décidé le conseil municipal ?

**Accepte de confier à L'ESAT La Vigerie des missions d'entretien des espaces verts, entretien de la voirie et manutention.**

### ETUDE ET VOTE DU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE 2024

Conseil Municipal du 11 avril 2024

**Le principe :** Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de notre collectivité.

D'un côté, la gestion des affaires courantes et des services à la population (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la ville.

De l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir et valoriser notre patrimoine.

#### Qu'a décidé le conseil municipal ?

Le Conseil municipal a adopté le **Budget principal de la commune** pour l'année 2024, selon la nouvelle instruction comptable M57, par nature.

**Le budget primitif est résumé comme suit :**

COMMUNE DE LES NOUILLERS		
SECTION	2024	
	Total Budget Recette	Total Budget Dépenses
Fonctionnement	624 512.72 €	624 512.72 €
Investissement	497 152.92 €	497 152.92 €

## EN BREF AU CONSEIL MUNICIPAL .....

### AFFECTATION PAR ANTICIPATION DES RESULTATS D'EXPLOITATIONS DE LA COMMUNE 2023

*Conseil Municipal du 11 avril 2024*

**Le principe:** Le Conseil municipal peut, au titre de l'exercice clos et avant l'adoption de son Compte administratif de l'année précédente, affecter les résultats de manière anticipée lors du vote du budget primitif 2024.

Affectation complémentaire en réserve (1068) d'un montant 87 235.00 €.

#### Qu'a décidé le conseil municipal ?

Approuve l'affectation anticipée des résultats 2023 pour le budget principal 2024.

### FONGIBILITE DES CREDITS BUDGETAIRES

*Conseil Municipal du 11 avril 2024*

**Le principe:** La nomenclature comptable M57 donne la faculté au Conseil municipal de déléguer au Maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits entre chapitres à l'exclusion des dépenses de personnel dans la limite de 7,5% du montant des

dépenses réelles de chacune des sections.

#### Qu'a décidé le conseil municipal ?

Autorise le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections.

### VOTE DU COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNE 2023

*Conseil Municipal du 29 mai 2024*

L'exercice 2024 a été clôturé avec un excédent global de 45 626.80 € composé d'un déficit d'investissement de 80 152.92 € et de fonctionnement de 125 779.72 €.

Le compte administratif est en concordance avec le compte de gestion. En effet, parallèlement, le comptable public chargé d'encaisser les recettes et de payer les dépenses ordonnancées par le maire, élabore le compte de gestion qui doit exactement concorder avec les résultats comptables de l'ordon-

### PROGRAMME VOIRIE *Conseil Municipal du 29 mai 2024*

M. Jean-Pierre Basse présente le programme proposé par la commission de la voirie

Libellés	Coût des travaux TTC
<b>LE POINT A TEMPS</b>	
Rue du Lavoir rue de l'église	1 853,28 €
Impasse des chaumes	766,24 €
<b>ENDUITS BICOUCHE</b>	
ENDUITS BICOUCHE Carrefour Les amis direction Archingeay 360ml	18 606,00 €
ENDUITS BICOUCHE chez cartier mitoyen Taillant 100ml	2 840,00 €
ENDUITS BICOUCHE chemin le gros chêne 450ml	12 781,80 €
ENDUITS BICOUCHE chez Bineau l'Angle 450ml	10 336,80 €
ENDUITS BICOUCHE Bois des vergnes bas 365ml	4 533,30 €
<b>PROGRAMME SECURISATION - BORDURES</b>	
Virage Chez Bineau L'Angle	3 559,50 €
Virage entre RD122 et Chez Guérin	2 697,60 €
Virage La Chaîne	1 661,10 €
Carrefour Le pinier	1 586,40 €
<b>AMENAGEMENT DANS LE BOURG</b>	
Chemin de la Plaine (sous réserve accord de subvention)	35 930,88 €
Cimetière 1ère tranche	8 012,40 €
Place de l'église	4 548,90 €

## BUDGET COMMUNAL 2024

Le budget primitif global présenté au vote du conseil municipal pour l'exercice 2024 s'élève à  
**1 121 665.64 €**

	2023	2024	%
FONCTIONNEMENT	655 231,27	<b>624 512,72</b>	-4,69
INVESTISSEMENT	691 177,51	<b>497 152,92</b>	-28,07
<b>Total</b>	<b>1 346 408,78</b>	<b>1 121 665,64</b>	-16,69

Prise séparément, la section de fonctionnement s'établit à :

- 624 512.72 € pour les recettes
- 578 200.54 € pour les dépenses (y compris les amortissements)

Ce qui permet de dégager un autofinancement de 46 312.18 € pour l'investissement

La section d'investissement quant à elle s'élève à 497 152.92 € en baisse par rapport au budget primitif (BP) 2023.

### Section Fonctionnement-Dépenses

Chapitre	Désignation	Total Budget 2024	Rép. %
011	Charges à caractère général	187 000,00	29,94
012	Charges de personnel et frais assimilés	173 400,00	27,77
65	Autres charges de gestion courante	190 700,54	30,54
66	Charges financières	5 000,00	0,80
67	Charges exceptionnelles	1 100,00	0,18
023	Virement à la section d'investissement	46 312,18	7,42
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	21 000,00	3,36
	<b>Total Général</b>	<b>624 512,72</b>	<b>100,00</b>

### Section Fonctionnement-Recettes

Chapitre	Désignation	Total Budget 2024	Rép. %
013	Atténuations de charges	4 500,00	0,72
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	39 642,00	6,35
73	Impôts et taxes	370 941,00	59,40
74	Dotations, subventions et participations	133 785,00	21,42
75	Autres produits de gestion courante	28 000,00	4,48
77	Produits exceptionnels	9 100,00	1,46
002	Excédent de fonctionnement reporté	38 544,72	6,17
	<b>Total Général</b>	<b>624 512,72</b>	<b>100,00</b>

### Section investissement

DEPENSES	BUDGET 2024	RECETTES	BUDGET 2024
ACHAT DE TERRAINS	42 000,00	ACHAT DE TERRAINS	0,00
BATIMENTS COMMUNAUX	144 000,00	BATIMENTS COMMUNAUX	150 270,10
VOIRIE ET RESEAUX	192 000,00	VOIRIE ET RESEAUX	40 000,00
<b>TOTAL OPERATIONS</b>	<b>378 000,00</b>	<b>TOTAL OPERATIONS</b>	<b>190 270,10</b>
NON INDIVIDUALISE	10 000,00	NON INDIVIDUALISE	84 870,64
DEPENSES FINANCIERES	109 152,92	RECETTES FINANCIERES	222 012,18
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>497 152,92</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>497 152,92</b>

## LA MAIRIE COMMUNIQUE

### Le devoir de mémoire

Mercredi 8 mai 2024, nous étions réunis pour commémorer le 79ème anniversaire de la victoire du 8 mai 1945. Les enfants accompagnés de leurs parents et de leurs professeurs des écoles étaient présents et ont lu le message de l'Union Française des Associations de Combattants et de victimes de Guerre. M. Le Maire a clos la cérémonie et a invité l'assemblée à venir boire le verre de l'amitié à la salle des fêtes.



### La conciliation de justice

#### 5 bonnes raisons de tenter la conciliation



1. Rapide
2. Gratuite
3. Confidentielle
4. Droits préservés
5. Accord officiel

#### Vous voulez devenir conciliateur de justice ?



[www.justice.gouv.fr](http://www.justice.gouv.fr)  
[www.conciliateurs.fr](http://www.conciliateurs.fr)



<https://maisondejusticedudroit.fr/index.php/les-conciliateurs-de-justice/>

## LA MAIRIE COMMUNIQUE

### REPAS DES AINÉS

Un après midi convivial et très apprécié de nos aînés.



Salle des fêtes - Jauge 280 personnes		Été du 01/04 au 30/09	Hiver du 01/10 au 31/03
Habitants de la commune	Week-end	225 €	280 €
	Journée	125 €	160€
	Bar seul	100 €	130 €
Particuliers extérieurs	Week-end	315 €	380 €
	Journée	165 €	210 €
Associations, entreprises extérieures	Week-end	315 €	380 €
	Journée	225 €	290 €
<b>Caution location</b>		<b>400 €</b>	<b>400 €</b>
<b>Caution ménage</b>		<b>50 €</b>	<b>100 €</b>

Remise des clés, état des lieux: Week-end, le vendredi 14H00 au lundi matin. Journée : la veille au soir de la location. Les chèques de caution sont remis au moment de la signature de la convention de location. Ils seront restitués au titulaire à l'issue de l'état des lieux de sortie sauf cas de détérioration, vol et de locaux non propres.





Bien préparer ton recensement

# EN 5 ETAPES



Dès tes 16 ans, rends-toi en mairie accompagné de ton ou tes responsables légaux

ETAPE 1

ETAPE 2

Apporte ta carte d'identité ainsi que ton livret de famille



Donne un maximum d'informations à l'agent de mairie et obligatoirement un numéro de téléphone ainsi qu'une adresse e-mail

ETAPE 3

ETAPE 4

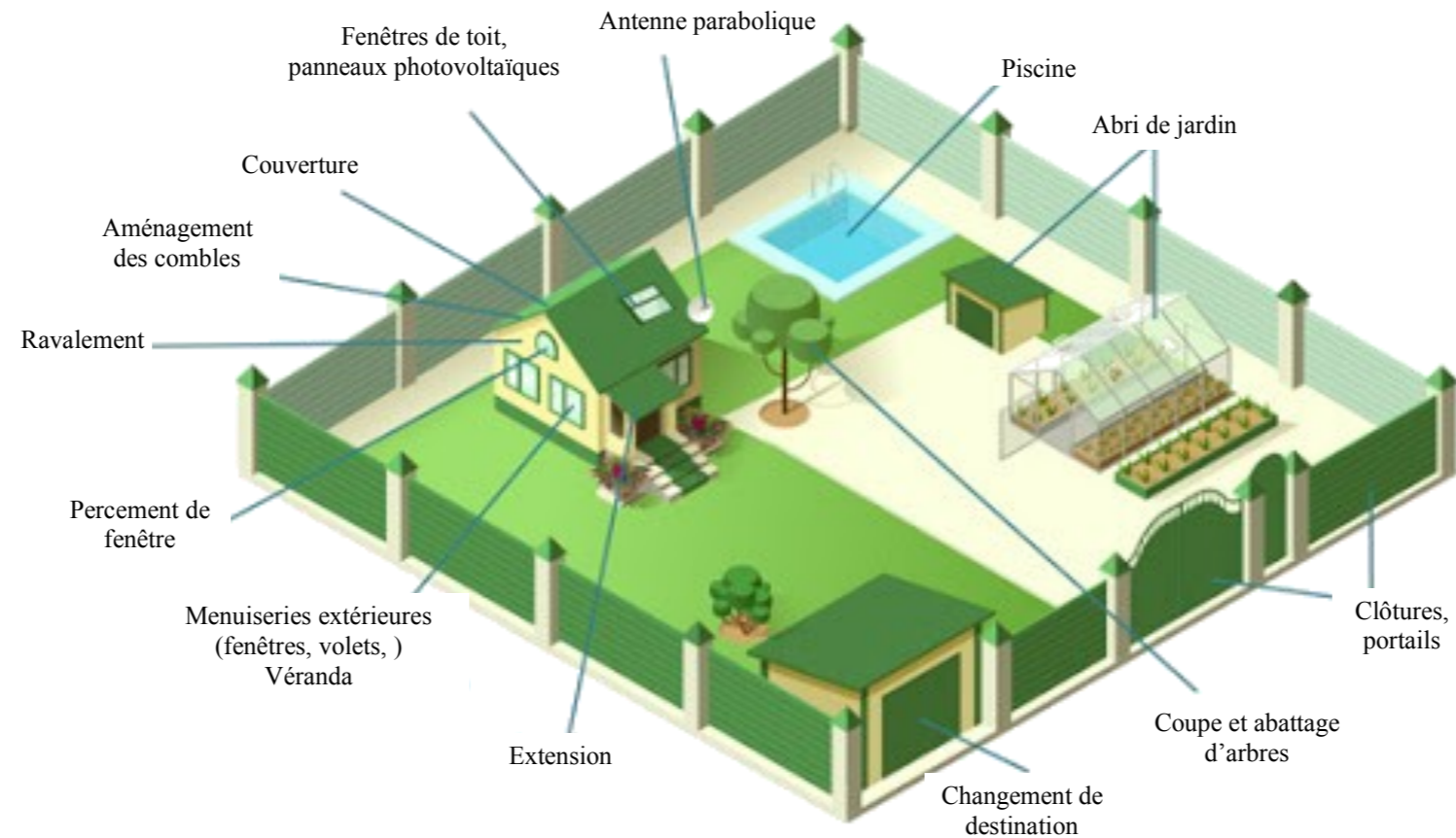
L'agent de mairie te remet le certificat de recensement que tu devras conserver très précieusement jusqu'à tes 18 ans ( la mairie n'en délivre pas d'autres exemplaires )



Félicitation ! Tu as réussi la seconde étape du parcours citoyen.  
Prochaine étape : La JDC à partir de 17 ans

ETAPE 5

## LA MAIRIE COMMUNIQUE



### Déclarations de travaux

Tous travaux sur la voirie communale ou départementale font l'objet d'une demande à la mairie, que ce soit: travaux de réseaux, coupures de routes, aménagement des bas-côtés, plantations d'arbustes, etc...

D'autre part, les travaux de rénovation, ravalement de façade, remaniement de toiture, changement d'ouvertures extérieures, pose de fenêtres de toit, ainsi que pour une démolition ou une nouvelle construction de plus de 5 m<sup>2</sup>, sont soumis à **une Déclaration Préalable**, ou à un **Permis de Construire**.

Pour tous travaux donnant sur la voie publique

**une déclaration d'ouverture de chantier est obligatoire.**

Pour les constructions en limite de propriété donnant sur la chaussée **une demande d'alignement est obligatoire.**

***Pour les bâtiments ou habitations (voir schéma ci-dessus), situés dans un rayon de 500 m autour de l'église, les Déclarations Préalables ou Permis de Construire sont soumis obligatoirement à l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France. Sans son accord aucun travaux ne peut être effectué.***

**NOUVEAUTÉ: Vals de Saintonge Communauté a commencé à déployer**, en collaboration avec 91 communes et l'opérateur public de services numériques Soluris, **un service de dématérialisation des autorisations d'urbanisme**. La mise en place du **Guichet Unique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU)** vise à offrir aux particuliers et professionnels des Vals de Saintonge une simplification de leurs démarches administratives ainsi qu'un suivi en temps réel. Ce guichet unique en ligne permet aux utilisateurs de déposer leurs dossiers 7j/7, d'avoir une traçabilité de leurs données, offrant ainsi un gain de temps considérable (déclarations préalables, permis d'aménager, de construire ou de démolir, certificats d'urbanisme...).

**La généralisation de ce service à l'ensemble des 91 communes concernées est prévue pour juillet 2024.**

**Le dépôt des dossiers restera tout de même possible directement en mairie.**

## **Une aventure olympique**

Dimanche 2 juin, sur les terres des deux sévriennes, à Saint-Maixent l'École, Noémie Yonnet, directrice de l'école de Les Nouillers et enseignante de TPS-PS-MS a eu l'immense honneur de porter la flamme olympique lors du relais.



Une expérience forte en émotions, beaucoup de bonne humeur, de bonheur et de liesse accompagnent la flamme lors de son parcours sur nos routes françaises.

Maîtresse Noémie remercie ses nombreux supporters sur les routes mais aussi sur les canaux d'informations.



**Pour fêter cela à l'école, nous avons axé le carnaval sur ce thème !**

**Quelle belle torche olympique fabriquée par nos élèves durant le temps de garderie !**

## **Une année bien remplie**

Avec le soutien financier des mairies et de l'Association des Parents d'Elèves, nous avons pu multiplier les projets cette année encore, axés sur :

**Le sport**, avec le cross, le cycle vélo, le cycle natation, les randonnées dans le bois Charmant



## DES NOUVELLES DE NOS ÉCOLES

ou dans l'île d'Aix...



**La nature**, avec Nature Environnement 17 sur le thème des mal-aimés,



l'asinerie du Baudet du Poitou,



ou alors le zoo de Beauval.



**La culture**, avec les projets au conservatoire de Rochefort, le concert de musique classique à La Coupe d'Or, le cinéma, le spectacle, les médiathèques ...



## **DES NOUVELLES DE NOS ÉCOLES**

Les grands d'Archingey ont bien profité aussi  
avec la classe découverte à Uz dans les Pyrénées !



## **ÉTAT CIVIL**

### **NAISSANCES**

Nolan TESSONNEAU	19 janvier 2024	Saintes
Raphaël , Fabrice, René TARIEUL DESFOYERS	12 février 2024	Saintes
Enola, Gersende DUPONT	3 MAI 2024	Rochefort
Kyria, Leïcia, Lily-Ann LENGLET	21 mai 2024	Saintes

### **MARIAGES ou PACS**

Jordan AUDITEAU et Adeline FAES	14 février 2024
Maxime MORETTI et Chloé JAUNEAU	22 juin 2024

### **DÉCÈS**

Miren DEFARGE	4 JUIN 2024
---------------	-------------



**Ouverture de  
la boulangerie  
le jeudi  
18 juillet**

**Christelle & Cyrille Maingard  
auront plaisir à vous  
accueillir lors de l'ouverture  
« Des délices des Nouillers »  
le 18 juillet et à vous convier  
à un pot de l'amitié le samedi  
20 juillet à partir de 11 h afin  
de vous rencontrer et vous  
proposer une dégustation de  
nos différents produits,  
(boulangerie, pâtisserie,  
traiteur).**

**Nous vous attendons avec  
impatience et vous donnons  
rendez-vous avec le concours  
de la municipalité, que nous  
remercions pour son accueil.**



## Projet de construction ou de rénovation?

Nous souhaitons la bienvenue à Melody POIRIER, gérante de la Société Melba conception, société de maîtrise d'œuvre, située à Les Nouillers. Elle vous propose de vous accompagner dans votre projet de construction ou de rénovation.

- Dépôt de demande préalable, de permis de construire, ou tout autre document d'urbanisme.
- Conseils, plans sur mesures pour vos futurs travaux ou votre future maison, en respectant votre demande et les réglementations en vigueur.
- Recherche d'un terrain qui corresponde à votre projet de construction
- Recherche d'artisans pour la rénovation ou la construction de votre future maison
- Validation des devis avec votre accord
- Suivi du planning, réunions de chantier jusqu'au « hors d'eau hors d'air » ou jusqu'à l'achèvement des travaux et la remise des clefs, selon le service que vous aurez demandé.

La société possède une assurance décennale pour un contrat de maîtrise d'œuvre.



# LES NOUILLERS SAMEDI 13 JUILLET

## JOURNÉE DÉCOUVERTE

DE 9H À 18H

### TOUTE LA JOURNÉE

#### STAND ET JEUX

Découvrez des Créateurs, artisans, producteurs locaux, bien-être et bien d'autres encore devant votre super supérette.

### MIDI

#### PIQUE-NIQUE PARTAGÉ

Rejoignez-nous le midi autour d'une grande table pour déjeuner tous ensemble. Préparez votre spécialité salée ou sucrée à partager.



### 16H

#### GOUTER OFFERT PAR Api

26 GRANDE RUE, LES NOUILLERS



**AMIS PÊCHEURS: Le droit de passage ou « servitude de marchepied »**  
 Code de l'environnement, version en vigueur au 21 septembre 2000, chapitre V: Droit de pêche  
Section 3 Droit de passage ( articles-6 à 435-9)

**Article 435-6**

L'exercice du droit de pêche emporte bénéfice du droit de passage qui doit s'exercer, autant que possible, en suivant la rive du cours d'eau et à moindre dommage. Les modalités d'exercice de ce droit de passage peuvent faire l'objet d'une convention avec le propriétaire riverain.

**Article 435-7**

Lorsqu'une association ou une fédération définie à [l'article L. 434-3](#) exerce gratuitement un droit de pêche, elle est tenue de réparer les dommages subis par le propriétaire riverain ou ses ayants droit à l'occasion de l'exercice de ce droit.

**Article 435-8**

L'article applicable aux travaux effectués et aux mesures prises en vertu des articles L432-1, L435-3 et L435-5

**Article 435-9**

Tout propriétaire, locataire, fermier ou titulaire d'un droit réel, riverain d'un cours d'eau domanial ou d'un plan d'eau domanial, est tenu de laisser à l'usage des pêcheurs, le long de ceux-ci, un espace libre de 3,25 m de largeur.

Lorsque l'exercice de la pêche et les nécessités d'entretien et de surveillance du cours d'eau ou du plan d'eau le permettent, les ministres chargés de la pêche en eau douce et de la gestion du domaine fluvial ou, par délégation, le préfet peuvent réduire la largeur de 3,25 m précitée jusqu'à 1,50m.

Le long des cours d'eau rayés de la nomenclature des voies navigables ou flottables mais maintenus dans le domaine public, la largeur de l'espace libre laissé à l'usage des pêcheurs est fixée à 1,50m.

Le long des canaux de navigation, les pêcheurs peuvent user du chemin de halage et de la portion de berge faisant partie du domaine public, dans la mesure où le permet l'exploitation de la voie navigable...

## Les journées européennes du patrimoine



Pour célébrer ses 70 ans d'histoire, et à l'occasion des journées européennes du patrimoine, la RESE accueillera le grand public sur **le site de la station dépuratoire à filtres plantés de roseaux sur la commune de Les Nouillers le samedi 21 septembre à 14h30 et à 16h00** par groupe de 25 personnes maximum. Durée de la visite 1 heure. La visite est gratuite.

**Inscription et réservation obligatoire: Rendez-vous sur [www.rese.fr](http://www.rese.fr) à partir du 1er septembre.**

Organisateur RESE en partenariat avec Eau 17 et la commune.

A cette occasion, la commune ouvrira l'église Saint Pierre. Pour aller à la station d'épuration vous pourrez profiter du chemin blanc qui est situé derrière l'église, en descendant vers la rue des Fontaines.

Vous passerez en haut de la fontaine de Les Nouillers et profiterez de la vue sur le château du bois charmant, qui ne sera pas ouvert au public.

Au retour, vous pourrez visiter l'église et profiter de la fraîcheur de ce monument édifié au XII siècle.

## L'ACTU DE NOS ASSOCIATIONS



### A.P.E Archingeay / Les Nouillers

L'APE a poursuivi ses évènements sur l'année 2024, avec de belles manifestations, de belles rencontres, le tout dans la bonne humeur dans notre joli village.

Grâce à cette dynamique et de belles réussites dans les manifestations, nous avons réalisé de beaux bénéfices pour les enfants des deux écoles.

**Fin janvier**, le loto des écoles a eu lieu à la salle des fêtes de les Nouillers. Un après midi de jeux, où 220 participants ont pris plaisir à jouer entre amis ou en



famille à notre loto. Certains ont eu la chance de gagner l'un des nombreux lots à remporter pour le plaisir de chacun. Un bénéfice de 1 500 € a été reversé aux deux écoles.

**En février**, les bénévoles de l'APE ont prêté mains fortes à l'association du « **Trail du bois charmant** » qui a organisé son troisième Trail sportif sur les communes de Les Nouillers, d'Archingeay et voisines. Une belle matinée sportive où les participants ont pu profiter d'une manifestation sportive de qualité et très appréciée de tous. Une donation des bénéfices de 4 000 € a été reversée aux deux écoles, merci pour les enfants.

**En avril**, l'APE a poursuivit ses manifestations toujours dans un esprit sportif, avec la seconde



édition de « **LA RANDO DES NOUILLERS** », où 400 VTTistes et 100 marcheurs ont répondu présents pour arpenter les 3 parcours VTT ( 47 km, 35 km et 25 km) et les parcours de marche de 9 et 12 km. Une belle



matinée sous le soleil. Nous avons eu de la chance et la rando a été appréciée de tous dans un bel esprit sportif. Une manifestation sportive avec un bénéfice de 2 200 € qui a été reversé aux écoles.

**Le 15 juin** a eu lieu la traditionnelle kermesse des écoles, cela fut un moment convivial et apprécié de tous.

**Le 24 juin**, lors de la soirée de restitution de la classe découverte d'Uz, les élèves de l'école d'Archingeay ont exposé les photos de leurs aventures vécues pendant leur voyage scolaire qui a lieu du 3 au 7 juin.

**Toutes ces manifestations ont permis de reverser aux écoles pour les enfants environ 9 000 €.**

Il nous restera pour clôturer cette belle année partagée avec tous, à vous adresser nos remerciements les plus chaleureux et sincères pour le bonheur de nos enfants.

**Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine, avec début septembre, l'assemblée générale pour élire une nouvelle équipe et pour des nouveaux projets, je l'espère, pour les enfants.**



Bien à vous, Lucile Bellamy  
présidente de l'APE Archingeay Les Nouillers



Si cette saison fut satisfaisante sur bien des points, elle nous parût parfois aussi maussade que le temps malgré la belle énergie dont tous firent preuve.

En effet, gymnastique et yoga se portent à merveille. Comme à l'ordinaire, ces deux disciplines remportèrent, auprès de nos adhérents, un honnête succès. Nos sportives s'adaptèrent aux méthodes de leur nouvelle animatrice, Sylvette Joffrion, qu'elles retrouveront l'an prochain. La participation au Yoga de Roland Lamy ne s'affaiblit nullement.

Quant au théâtre, il fut grandement apprécié par les enfants, sous la direction de Catherine Drahonnet, et par toutes celles accompagnées par Monsieur Nicolas Izambard, qui nous quitte malheureusement, mais qui sera remplacé à la rentrée.

Enfin, la chorale, orchestrée par Gérard Pérou, nous permit, comme à l'ordinaire, d'enrichir notre répertoire.

Ces diverses occupations permettent aux adhérents qui y participent de passer ensemble d'agréables moments et d'améliorer leurs connaissances.

Nous organisâmes le 16 mars ce magnifique spectacle « Viva Mexico », une prestation haute



en couleur d'un groupe de chanteurs aux voix exceptionnelles, accompagné d'une talentueuse danseuse aux superbes costumes.

Notre Foyer Rural, nous le rappelons à maintes reprises, s'inscrit dans le cadre de l'éducation populaire, et il est indéniable qu'il remplit pleinement son rôle. Il nous le prouve lors de nos *Rencontres de Paroles*.

Le samedi 25 Mai, Stéphane Emont présenta

son nouveau livre, *Argonne*, relatant l'exode de sa famille en 40, présentation suivie d'une séance de dédicaces. Comme chaque année des ouvrages de sa librairie étaient présentés au public pendant toute la durée de l'événement.

Le soir, notre chorale, étoffée par quelques chanteurs de Mazeray et de Saint-Félix que nous remercions vivement, offrit une excellente prestation.

Vint ensuite le théâtre des adultes, une comédie de mœurs, *4 Rue de l'Abattoir*, écrite et jouée par



nos deux actrices, Catherine Drahonnet et Florence Bazile.

Le lendemain, ce fut le tour des enfants de montrer leur talent naissant, avec une fantaisie créée par Catherine, *Méli-mélo*, où cinq personnages de La Fontaine se retrouvent hors de leurs fables et cherchent comment y rentrer.

Enfin, les adolescentes proposèrent un texte de leur crû, où elles racontent leur quotidien dans leur lycée.

Nous le répétons. Notre festival, qui existe depuis deux décennies ou presque, permet au travail de toute l'année de s'offrir à l'approbation des spectateurs.

Un franc succès cette année.

Mais pourquoi donc le public novélarien est-il souvent si réduit ?

**Rejoignez nous à la rentrée de septembre, nous attendons vos propositions, votre aide, et au moins votre présence lors des événements. Rappelons que notre Conseil d'Administration se réunit pour l'instant tous les 1er mardi du mois à 20h30, dans la convivialité.**

**Nous vous souhaitons, chers Tous, un bel été.  
Le Conseil d'Administration**

## L'ACTU DE NOS ASSOCIATIONS

### La Soupe aux Chails Café associatif

Comme prévu, nous avons commencé l'année 2024 par un **bal folk**, qui grâce aux couples virevoltants, aux sons de multiples instruments, nous a



remis du baume au cœur et de la sueur aux chemises pour effacer les mauvais jours de pluie et de froid.

Les deux concerts qui ont suivi, celui d'**Adrien Lançon** et de **Cyril Héricourt** n'ont pas bénéficié d'autant de spectateurs.

Nous le regrettons pour eux qui venaient nous faire découvrir leur nouveau répertoire, en tant que jeunes compositeurs interprètes. Deux belles soirées, cependant, pour le public présent.

Quant à la **balade botanique** prévue le **24 février** que nous avons faite quand même à trois, dans la gadoue, dans la joie et la bonne humeur.

**Début mars**, « **Le chien stupide** » nom de groupe de **François David**, a inauguré son spectacle dans la chaleur du poêle retrouvé et une salle comble. Preuve que cet artiste local, très apprécié de son public, peut déplacer du monde.

**La soirée « jeux » avec la ludothèque de Bords et « les cerveaux associés »** s'est déroulée dans une bonne ambiance, malgré le peu d'affluence, due à un calendrier local important ce jour là.

Dans un autre registre, pour une première expérience, l'atelier Bougie à la cire d'abeille, avec Nathalie, notre apicultrice d'Archingeay a eu beaucoup de succès et pourra avoir lieu de nouveau. Des demandes ont été faites en ce sens.

**En mai**, faites ce qu'il vous plait. Ce fut le cas, avec le groupe de **musique brésilienne « Caïpi »** qui a enflammé les danseurs et les danseuses.

Puis, une nouvelle **balade botanique** a eu lieu le samedi **11 mai**, sous le soleil et avec 14



participants qui ont admiré et reconnu les fleurs sauvages de la saison.

**Fin mai**, dans le cadre de « **Rencontre de Paroles** » organisée par le **foyer rural, Stéphane Emond** a présenté son livre « **L'Argonne** ». Une vingtaine de personnes était présente pour échanger avec l'auteur sur cette période peu évoquée « La Débauche ». Bel échange entre les personnes présentes et l'auteur qui a répondu aux questions, avec intérêt .

**Début juin**, ce sont les **chants des femmes** qui ont été mis à l'honneur: trois chanteuses avec trois répertoires différents de chansons françaises, chacune avec sa voix, sa personnalité et sa couleur. Ces mini concerts de 40mn chacun ont beaucoup plu à la quarantaine de personnes présentes. Très belle soirée, sous le signe de la féminité.



**Le 29 juin, à 20h30**, La compagnie Lunaire présenta la **comédie « Bastringue »** afin de finir, cette année, avec humour et légèreté.

Bien sûr, cette année 2023/2024 fut ponctuée par notre rendez vous mensuel, le **marché**, le **premier mardi du mois**, avec les **producteurs locaux**. Le dernier de l'année, au café se déroulera le mardi 2 juillet, quant à **celui du mois d'août**, il aura lieu chez les **producteurs de légumes « Christine et Pascal »** à Saint Savinien.

Nous vous souhaitons, un bel été et espérons vous voir ou revoir **dès le mardi 3 septembre**, pour le premier marché, **ce lieu est à vous et ouvert à tous. Bienvenue !!**

L'équipe de « **La Soupe aux chails** »

## L'ACTU DE NOS ASSOCIATIONS

ACCA LES NOUILLERS



La soirée choucroute fut un franc succès avec plus d'inscriptions que l'on pensait. Merci à tous pour les nombreux services.

**Le ball-trap annuel aura lieu le 27 et 28 juillet avec des modifications sur les lots. Une réunion préparatoire sera organisée à la salle du foot. Vous serez informés de la date ultérieurement.**

A ce jour, 29 renards ont été détruits, tout confondu, piégeage et battues, malgré l'interdiction de tir en réserve.

D'après l'arrêté préfectoral du 31 mai 2024, relatif au plan de gestion cynégétique 2024/2025, perdrix et faisans, les chasseurs vont être soumis à un PMA annuel de 20 perdrix et 10 faisans, et un PMA journalier de 2 faisans et 3 perdrix.

75 lièvres ont été prélevés la saison dernière et en fait, par rapport à la dernière édition où l'on pensait que la population était en diminution, les derniers IKA nous indique qu'elle est stable et que nous aurons le PMA avec autant de jour que l'an dernier.



**L'ACCA d'Archingeay est rentrée dans le GIC du Pays Savinois.**

Une nouvelle mutualisation bracelet sangliers (G47) a été créée avec l'ACCA de Bignay, Voissay, Saint Savinien, Taillebourg, Port d'Envaux, Champdolent, Archingeay et Les Nouillers, détenteur du droit de chasse Jean-Pierre Basse.

La taxe territoriale a été supprimée, surtout le secteur G qui pouvait s'élever à 1 000 € par ACCA.

**Merci à tous.**

**Le bureau vous souhaite de bonnes vacances d'été**

## PISCINE D'ÉTÉ A GRENOUILLETTE



<p><b>Equipements</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Grand bassin 5 couloirs</li> <li>• Petit Bassin</li> <li>• pataugeoire</li> <li>• Pentagliss 4 pistes</li> </ul>	<p><b>Tarifs</b></p> <p>de 4 ans: Gratuit</p> <p>Enfants entre 4 et 17 ans: 1,80 €</p> <p>Adultes: 3€</p> <p>Carte enfant 10 entrées: 12.30 €</p>	<p>Carte adulte 10 entrées: 22.50 €</p> <p>Séance d' aquagym: 5.10 €</p> <p>10 séances aquagym: 46 €</p> <p>Tarif famille: 1 adulte+2enfants: 5.10 €</p>
---	---	--

## NUMÉROS UTILES

<p><b>Gendarmerie</b> 05 46 32 04 27</p> <p><b>Hôpital St Jean d'Angély</b> 05 46 59 50 50</p> <p><b>SAMU</b> 15 ou 112</p> <p><b>POMPIERS</b> 18 ou 112</p> <p><b>DENTISTE DE GARDE</b> 15</p> <p><b>ÉLECTRICITÉ Urgence</b> 0 810 437 387</p> <p><b>RESE, eau, Urgence</b> 05 46 97 11 92</p>	<p><b>CABINETS INFIRMIERS</b></p> <p><b>St Savinien</b></p> <p><b>Allo Infirmières savinoises</b> 6 Rue Pasteur 05 46 90 17 81</p> <p><b>Jean-François DECQ &amp; Mickaël CAFIERO</b> 06 09 79 04 82</p> <p>8 chemin de la Longée St Savinien 05 46 96 41 53</p> <p><b>Nathalie PIETRALUNGA</b> 07 85 44 39 83</p> <p>1 chemin des Rouches, La Poussardière St Savinien</p> <p><b>Tonnay Boutonne</b></p> <p>11 Place du champ de foire 05 46 33 20 55</p>
<p><b>MÉDECINS généralistes</b></p> <p>2 rue du Souvenir 17350 St Savinien</p> <p><b>Emmanuelle DUFOUR</b> 05 46 90 20 35</p> <p><b>Sarah MERCIER</b></p> <p><b>ISABELLE ROY</b> 05 46 90 19 60</p> <p>2 Rue du Quai 17350 St Savinien</p> <p>11 place du Champ de foire 17380 Tonnay Boutonne</p> <p><b>Aurélie FRITSCH</b> 05 46 32 05 03</p> <p><b>Karine SOYER BACCARY</b></p>	<p><b>CHIRURGIENS DENTISTES</b></p> <p><b>Maël KESSLER &amp; Quentin SEGUINOT</b> 05 46 93 20 07</p> <p>8 chemin de la Longée St Savinien 05 46 93 19 13</p> <p><b>Patrick BOURGUIGNON</b> 05 46 33 22 68</p> <p>11 Place du champ de foire 17380 Tonnay Boutonne</p>
<p><b>OSTÉOPATHES</b></p> <p><b>Thomas MARANDET &amp; Alizée LE-FORT</b> 07 85 80 65 61 06 48 13 68 06</p> <p>7 rue Pasteur St Savinien</p> <p><b>Thomas MARANDET</b> 07 85 80 65 61</p> <p>11 Place du champ de foire Tonnay Boutonne</p>	<p><b>VÉTÉRINAIRES</b></p> <p><b>Valérie LEURIDAN &amp; Yann LEBON</b> 05 46 90 13 22</p> <p>Route de Saintes</p> <p><b>Clinique vétérinaire Vétora</b> 05 46 33 20 46</p> <p>9 Av. de la Garenne Tonnay boutonne</p> <p>ZAC de la Grenoblerie 3 17400 St jean d'Angély 05 46 59 05 25</p>

## NUMÉROS UTILES

<b>ASSISTANTES SOCIALES</b>		<b>Bibliothèque Municipale</b>	<b>05 46 93 73 48</b>
2B, Rue du Souvenir - CAF & MSA Saint Savinien		<b>05 46 96 53 00</b>	
<b>Office du tourisme Saint Savinien</b>	<b>05 46 32 60 75</b>	<b>La poste</b> Lundi et mardi de 14h00 à 17h00 Du mercredi au vendredi de 9h00 à 12h00	<b>05 46 94 63 53</b>
Île de la Grenouillette			
<b>CYCLAD</b> www.cyclad.org	1, rue Julia et Maurice Marcou	17700 SURGÈRES	<b>05 46 07 16 66</b>

<b>HORAIRES DECHETTERIE SAINT SAVINIEN</b>				<b>Tel: 05 46 07 16 60</b>		
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
<b>Automne/hiver</b> 1/10 au 15/03	9h-12h30 14h - 17h	9h-12h30 14h - 17h	14h - 17h		9h-12h30 14h - 17h	9h-12h30 14h - 18h
<b>Printemps/ été</b> 16/03 au 30/0ç	9h-12h30 14h - 18h	9h-12h30 14h - 18h	9h-12h30 14h - 18h		9h-12h30 14h - 18h	9h-12h30 14h - 18h

<b>HORAIRES DECHETTERIE SAINT JEAN D'ANGELY</b>						
<b>Rue Valentine-Germain ZAC de la Grenoblerie</b>				<b>Tel: 05 46 07 16 66</b>		
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
<b>Automne/hiver</b> 1/10 au 15/03	9h-12h30 14h - 17h	9h-12h30 14h - 17h	9h-12h30 14h - 17h	9h-12h30 14h - 17h	9h-12h30 14h - 17h	9h-12h30 14h - 17h45
<b>Printemps/ été</b> 16/03 au 30/0ç	9h-12h30 14h - 18h	9h-12h30 14h - 18h	9h-12h30 14h - 18h	9h-12h30 14h - 18h	9h-12h30 14h - 18h	9h-12h30 14h - 18h

**L'AGENCE POSTALE sera fermée du 15 juillet au 31 juillet inclus  
et du jeudi 15 août au vendredi 16 août inclus.**

## MAIRIE

23 grande Rue 17380 LES NOUILLERS Tél: **05 46 90 25 09**

**Horaires d'ouverture: lundi et mardi sur rendez-vous**

**Du mercredi au vendredi: de 9h à 12h et de 14h à 17h00**

**Courriel: mairie@lesnouillers.fr**

 **Page Facebook: mairie de les nouillers** site internet: [www.lesnouillers.fr](http://www.lesnouillers.fr)

**Stéphane ARDOIN: 05 46 74 34 22**

<b>Michel GARNIER</b>	<b>Jean-Pierre BASSE</b>	<b>Jean-Claude ROBINEAU</b>	<b>Nathalie ANSEL</b>
<b>05 46 96 78 38</b>	<b>05 46 59 76 18</b>	<b>05 46 93 25 87</b>	<b>05 46 59 16 58</b>

Tous les mercredis, les adjoints sont présents à la mairie.

**La mairie sera fermée du 19 août au 10 septembre inclus**

# LES NOUILLERS



L'AMICALE DES FÊTES VOUS INVITE À SA TRADITIONNELLE SOIRÉE

## Moules Frites

**MERCREDI 14 AOÛT 2024**

ENFANT -12 ANS 8€ ADULTE 13€  
+ CONSIGNE DE 1€ POUR LE GOBELET RÉUTILISABLE  
SERVICE À PARTIR DE 19H30

SUIVI D'UN GRAND  
**BAL POPULAIRE** GRATUIT

PENSEZ À RÉSERVER :  
06 98 72 48 07 / 06 80 03 82 22